



Probleme lors de la signature de notre AG qui a ete revue deux fois sans notre signature

Par TREYTEUR, le 02/11/2021 à 06:22

Bonjour,

J'ai été Président de séance d'une AG en juin 2020. Les comptes-rendus de l'AG qui ont été renvoyés aux copropriétaires ne sont pas signés par le Président de séance et par le scrutateur. Nous venons d'avoir un litige car une résolution a été très mal formulée et nous venons de savoir que nous avons eu une mise en demeure par un voisin de la copropriété, en avril, et que l'AG qui fut en juin ne l'a mentionnée à aucun moment. Le syndic étant au courant, avait diligenté un avocat qui était lui-même le directeur.

En attente de votre réponse.

Par Tisuisse, le 02/11/2021 à 07:10

Bonjour,

Si vous voulez des réponses, il faudrait déjà poser des questions or, il n'y a pas de question.

Vous écrivez : ***un avocat qui était lui-même le directeur*** mais le Directeur de quoi ? Votre récit n'est pas très clair.

Quel est le litige avec ce voisin de la copropriété ?

Bref, trop peu d'éléments et texte très décousu. Merci d'apporter des précisions.

Par TREYTEUR, le 02/11/2021 à 08:36

BONJOUR

une plainte avait été déposée en avril 2020 personne n'avait été mise au courant même lors de l'AG de juin de la copropriété plainte car la mini station d'eaux usées avait débordé et que le syndic n'avait pas pris en compte immédiatement

les autres faits c est que j etais president de sceance de l AG etant proprietaire dans la propriete

j ai signe se jour la le pv de l ag mais pas le debriefing papier qui a ete fait bien apres, et qu il a ete renouvele une deuxieme fois car il y avait des oublis

les 2 brifings nous a ete envoye sans la signature du president ni du scrutateur est il normal

aujourd'hui nous avons donc une problematique car le debat sur une clause ns exact

nous avons debattu pour voir plusieurs agences de securite et de leurs faire faire des essais hors le syndic veut nous imposer une societe direct

hors que nous devons faire des essais d un mois renouvelable et 6mois jusqu a la nouvelle AG

cordialement

M MASSY

Par **beatles**, le **04/11/2021** à **17:48**

Bonsoir,

[quote]les autres faits c est que j etais president de sceance de l AG etant proprietaire dans la propriete[/quote]

Proprietaire dans quelle propriete ? Quel type de propriete ?

De quoi est composee cette propriete ?

Cdt.